

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 2 Juillet 1889

L'EXPOSITION DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Lundi 24 juin à 2 heures, M. le Président de la République Française a visité le pavillon de Monaco à l'Exposition Universelle. Ce pavillon, d'un aspect très coquet et entouré de palmiers superbes, est situé, comme on le sait, près du pavillon réservé aux pastellistes.

M. le Président, qui était accompagné de M^{me} Carnot, de M. Spuller, Ministre des Affaires Étrangères, du Comte d'Ormesson, Introduceur des Ambassadeurs, du Général et de M^{me} Brugère, du Colonel Lichtenstein et de M. Berger, Directeur Général de l'Exposition, a été reçu par S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco.

Le Prince, accompagné du Prince Louis son fils, a successivement présenté au Président les personnes de Sa Maison, parmi lesquelles on remarquait le Comte de Lamotte, Chambellan, le Capitaine Gastaldi, Officier d'Ordonnance, M. Plati, Capitaine des Gardes, M. Saige, Conservateur des Archives Princières, M. Richard, Secrétaire ; les membres de la Commission de la Principauté, M. Depelley, Commissaire Général adjoint, M. Ernest Janty, Commissaire et Architecte du Pavillon et M. Léon Estor, Secrétaire ; M. de Thezillat, Directeur Général de la Société des Bains de Mer de Monaco, M. Robyns-d'Inkendaële, Consul Général de Monaco à Bruxelles et ancien Commissaire de la Principauté à l'Exposition d'Anvers, M. Albert Lambert, etc.

Son Altesse Sérénissime était également entourée de M. le Vice-Amiral Cloué, de M. Bouquet de la Grye, de M. Daubrée, d'un groupe de professeurs du Museum et collaborateurs du Prince dans ses travaux scientifiques : M. Milne Edwards, le Docteur Paul Regnard, le docteur Julien, le Baron de Guerne, M. Borrel, M. Perrier, M. Dautzenberg, M. Dolfus, M. Pilliet, M. Simon, M. Singer ; MM. Le Blanc et Eudes son gendre, Ingénieurs-Constructeurs, M. Bâclé, Ingénieur des forges de Châtillon et Commeny, M. Tollemer, dessinateur, qui a fait la carte du parcours des flotteurs dans les différentes campagnes de l'*Hirondelle*.

Ces présentations terminées, le Prince Albert a souhaité la bienvenue à M. le Président par l'allocution suivante dont le fond et la forme ont été également goûtés :

Dans ce pavillon modeste où je suis très heureux, Monsieur le Président, de vous offrir la bienvenue au nom du Prince mon père, vous ne verrez qu'un terne reflet des richesses environnantes.

Mais si vous voulez bien regarder d'un peu plus près ce qui s'y trouve, vous constaterez partout l'empreinte de ce travail, de ce progrès qui sont l'honneur de notre siècle : d'un côté, les arts et les industries que peuvent inspirer le soleil et le climat de notre pays à la nature pacifique et bonne de ses habitants ; d'un autre, les résultats obtenus dans une voie bien différente par le groupe d'hommes dévoués à la science que je suis fier d'avoir conduits si souvent au travail sur la mer.

Nous avons voulu dans la Principauté, cette fois plus encore que précédemment, répondre, selon nos moyens, à l'appel qui nous est adressé, par une manifestation

éclatante en faveur des principes larges de civilisation et de progrès dont le germe grandit partout, malgré ce qui, trop souvent, semble fait pour l'étouffer.

Nous avons voulu aussi contribuer, pour notre modeste part, à la glorification du génie de la France, que toutes les nations gagnées au culte des nobles idées qu'il propage sont venues reconnaître ici comme arbitre de leurs plus chers intérêts.

C'est pour moi une satisfaction profonde, Monsieur le Président, de féliciter dans votre personne si respectée, parmi ces drapeaux de mon pays, la nation dont nous sommes depuis tant de siècles les modestes amis, pour ce succès moral qu'elle remporte aujourd'hui, pour la force qu'elle montre avec une si calme confiance et derrière laquelle s'abritent les espérances des penseurs et des esprits les plus élevés de notre temps.

Mais dans ce pays d'élection où l'on vient de partout pour apprendre de si belles choses, il en est une, Madame, que l'on étudie avec passion sans jamais en connaître le secret, c'est le charme de la femme française qui attire par sa grâce, retient par son esprit et attache par son cœur.

Je vous remercie, Madame, d'avoir bien voulu rehausser notre petite inauguration par votre présence qui lui laissera la marque de ce charme qui pour vous n'est pas un secret.

M. le Président très touché, après avoir remercié le Prince de la cordialité de sa réception, a examiné en détail les nombreux documents relatifs aux campagnes scientifiques faites par le Prince Albert sur son yacht *Hirondelle*.

M. Carnot a paru prendre un vif intérêt aux explications qui lui ont été données par le Prince Héritaire, sur les appareils scientifiques employés dans ces voyages, et il a examiné avec curiosité les nombreuses collections et les dessins d'animaux marins recueillis à bord de l'*Hirondelle*.

Le Président a ensuite passé en revue les différents produits exposés : les œuvres d'art et en particulier les beaux bustes du sculpteur Stecchi, les spécimens de typographie, la collection de moulages de sceaux extraits du trésor des chartes du comté de Reithel, la parfumerie des divers exposants et surtout les originales poteries artistiques de la Société Industrielle et Artistique de Monaco, les produits alimentaires, les fleurs et plantes d'ornement, dont un magnifique bouquet a été offert à M^{me} Carnot.

La visite du Président de la République et de M^{me} Carnot au pavillon de la Principauté de Monaco a duré plus d'une heure.

Le détachement des gardes d'honneur du Prince Charles III, en grande tenue, commandé par un maréchal des logis, faisait le service ; la belle prestance et l'élégant uniforme bleu de ciel de ces militaires ont été très remarquables.

NOUVELLES LOCALES

Les journaux de Paris annoncent que S. A. S. le Prince Héritaire et S. A. S. le Prince Louis ont assisté, samedi 29 juin, au bal donné par S. Exc. le Ministre des affaires étrangères.

Le Tribunal Supérieur a condamné à 4 mois d'emprisonnement le nommé Vincent Lombardi pour s'être approprié des billets de banque qu'une dame avait laissé tomber sur la voie publique.

Nous apprenons avec plaisir que M. François Ramin, secrétaire du Consul de France à Monaco, est nommé élève chancelier à la légation de France à Lisbonne.

Le 26 juin dernier s'est éteint à Monaco le doyen d'âge de la Principauté, M. Jean-Baptiste-Théodore Laforest de Minotty, propriétaire du domaine de Larvotto, au quartier de la Rousse.

M. Laforest de Minotty était né à Monaco, le 4 mai 1793, il était donc dans sa 97^e année. Il avait rempli parmi nous diverses fonctions publiques. Nommé, jeune encore, défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco, plus tard substitut de l'Avocat Général, il fut, en 1816, nommé par le roi Louis XVIII, agent consulaire de France pour la Principauté, puis élevé au grade de vice-consul par le roi Charles X ; il resta à ce poste jusqu'en 1854.

Dans toutes ces fonctions, M. Laforest de Minotty avait su mériter l'estime de ses concitoyens. Ses obsèques ont eu lieu jeudi.

Vendredi a eu lieu une belle cérémonie à l'établissement des Frères. On y célébrait la fête du Sacré Cœur de Jésus. A cette occasion, M^{sr} l'Evêque a dit la messe, suivie de la communion générale. L'après-midi, Sa Grandeur a prononcé une allocution toute de circonstance et procédé à l'admission de plusieurs élèves dans le Cercle du Sacré-Cœur. Le Salut du Très Saint Sacrement a terminé la fête, qui laissera un doux souvenir chez tous les assistants.

On a une fois de plus remarqué l'excellente tenue des écoles de nos Très Chers Frères.

Dimanche matin, à 7 heures, M^{sr} l'Evêque a dit à la Cathédrale la sainte messe en présence de la congrégation des filles de Marie, qui célébrait la fête du Sacré Cœur de la Très Sainte Vierge ; puis, à 10 heures, Sa Grandeur a assisté pontificalement à la grand' messe, à l'occasion de la fête des saints Pierre et Paul.

La paroisse Saint-Charles était en liesse avant-hier. M^{sr} l'Evêque y donnait la Confirmation. Notre premier Pasteur, a dans cette cérémonie, inauguré la très belle chaire en bois sculpté due à l'habile ciseau de M. Busine. Le discours de Sa Grandeur à l'occasion de cette réunion, a été des plus pathétiques et fort goûté de son nombreux auditoire.

La procession paroissiale de la Fête-Dieu, présidée par Monseigneur, a suivi la Confirmation.

Les rues coquettement décorées, les maisons pavoi-sées et le brillant cortège religieux que suivait une foule de fidèles, présentaient un spectacle imposant que rendait plus grandiose encore le recueillement de la population.

On y a beaucoup remarqué la congrégation très

nombreux des enfants de Marie, et la nouvelle confrérie d'hommes en l'honneur du Très Saint Sacrement, placée sous le patronage de saint Laurent, confrérie à l'érection de laquelle M^{gr} l'Evêque venait de procéder.

Nos lecteurs n'ignorent pas que l'église Saint-Charles est construite sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Laurent, d'où le nom de la nouvelle confrérie qui rappelle heureusement le modeste monument aujourd'hui disparu qu'avait élevé la foi de nos ancêtres dans le riant quartier des Moulins. A la rentrée de la procession dans l'église, richement ornée, Sa Grandeur est de nouveau montée en chaire pour exprimer sa satisfaction au clergé et aux fidèles de la paroisse, et prononcer au nom de tous, au milieu du recueillement le plus profond, l'amende honorable à Notre Seigneur Jésus-Christ et la consécration du diocèse à son cœur adorable. La bénédiction du Saint Sacrement, précédée de chants très bien exécutés, a terminé cette splendide cérémonie.

Le sergent de ville Saissy, gardien du Musée, a trouvé dans les jardins Saint-Martin, un bracelet qu'il a déposé à la Direction de la Police.

Les nouveaux locataires de l'Hôtel de Paris et de ses annexes, MM. Van Hymbeeck et Duretteste, viennent d'être autorisés par la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, à ouvrir un buffet de rafraîchissements dans un élégant local du Casino, avec terrasse en façade sur la mer, près du kiosque de la musique.

La création de ce nouvel établissement dont l'ouverture a eu lieu jeudi 26 courant, contribuera à donner encore plus d'animation aux merveilleuses terrasses du Casino de Monte Carlo.

Les bals organisés par la jeunesse monégasque, à l'occasion de la Saint-Roman, commenceront dimanche prochain 7 juillet, sur la promenade Sainte-Barbe.

Les travaux de construction de la salle de danse promettent, cette année, une superbe installation. L'enceinte du bal sera éclairée au gaz, un orchestre de choix a été engagé par la Société.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Nous recevons journellement de nombreuses réclamations relatives aux modifications apportées, depuis le 20 juin, par la Compagnie du chemin de fer du P.-L.-M., au service des billets circulaires à prix réduits. « Il est regrettable, nous écrivent nos lecteurs, que la Compagnie ait cru devoir prendre des dispositions nouvelles, bouleversant le budget de chacun, au moment même où bon nombre de familles vont aux eaux et profitent de ce déplacement pour aller voir l'Exposition. »

Il nous semble à nous que, dans cette circonstance, l'administration du P.-L.-M. n'a pas bien compris ses véritables intérêts en élevant les tarifs de ce service. Beaucoup de personnes, encouragées par les avantages et la modicité des prix des billets circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs n'hésitaient pas à se déplacer. Le contraire va se produire assurément, et c'est d'autant plus fâcheux qu'en ce moment le gouvernement fait son possible pour attirer chacun à l'Exposition, et que de partout on accourt avec sympathie en France.

Nous croyons savoir que des démarches pressantes sont faites auprès de la direction, à Paris, afin qu'elle rétablisse le service des billets circulaires tel qu'il existait les années précédentes. Nous joignons nos sollicitations à celles des nombreux intéressés, espérant qu'il y sera fait droit dans la mesure du possible. (Petit Marseillais.)

Cassis. — Dimanche dernier, vers midi, une embarcation à voile montée par trois hommes inexpérimentés, qu'on nous a dit être trois frères, sortait du port de Cassis pour aller à Pormiou. Ignorant l'art de manœuvrer et secoués par une mer houleuse, les trois navigateurs, une fois en pleine mer, se laissèrent gagner par la peur, et ils ne tardèrent pas à aller à la dérive. Cependant la brise fraîchissait, et il y avait un sérieux danger pour eux. Un de nos compatriotes, M. Craviot, en excursion à Cassis, témoin du danger que couraient les trois hommes, se hâta d'aller prévenir des pêcheurs qui mirent aussitôt à la mer une embarcation montée par six hommes. Ceux-ci ramenèrent les trois frères en perdition. La population a vivement félicité les sauveteurs, le patron Allègre et son vaillant équipage.

Cannes. — La Société colombophile la Forteresse, qui procéda l'année dernière à un lâcher de pigeons voyageurs, place de la Gare à Cannes, se propose de recommencer l'expérience cette année.

Les effectifs sont entraînés dans la direction de Nice à Marseille afin de pouvoir, en cas de mobilisation, assurer la correspondance.

Un lâcher de pigeons a eu lieu le 30 juin à 7 h. 15 du matin, à l'extrémité ouest du port.

Deux prix d'encouragement ont été donnés par la ville de Cannes aux propriétaires des vainqueurs.

Vallauris. — Dimanche dernier, vers 4 heures du matin, un orage d'une violence inouïe s'est abattu sur la contrée. En un clin d'œil, les rues étaient submergées. L'eau, mêlée avec de la grêle, tombait par torrents; les grêlons, de la grosseur d'une noisette, ont fait beaucoup de ravages à la campagne, surtout là où le blé n'est pas encore coupé. Les vignes ont particulièrement souffert de cet affreux temps qui semble se perpétuer; de nombreuses tiges portant des fruits, arrachées par la violence de la grêle, gisent sur le sol, à la grande désolation des propriétaires déjà si éprouvés. Malheureusement, ces intempéries sont la ruine de l'agriculture.

Nice. — Les bureaux du Consulat suisse sont transférés au n° 22 de la rue Saint-François-de-Paule.

— On annonce que le train 33, qui s'arrêtait jusqu'à présent aux Arcs à 9 heures, va être prolongé jusqu'à Nice dans quelques jours, desservant par suite notre ligne jusque près de minuit.

C'est là une amélioration très importante dont tout le monde sera satisfait. On sait, en effet, que jusqu'ici il n'existait pas de train de nuit dans cette direction.

Ventimiglia. — L'arrêté du 11 mai 1889, relatif à l'exclusion temporaire des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine de tous les bureaux de douane de la frontière, est rapporté en ce qui concerne les bureaux de douane de Mont-Genèvre, Abriès, Malines, Plampinet, Larche, Isola, Saint-Sauveur, Saint-Martin-de-Lantosque Fontan et Ventimiglia.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le Président de la République Française a parcouru, cette semaine, les principales sections de l'Exposition Universelle. Une de ses premières visites a été celle de l'élégant pavillon de la Principauté de Monaco, dont les tourelles se détachent au milieu de palmiers superbes et qui attire tous les regards. On remarque sa décoration polychrome en faïence monégasque qui donne à cette construction un aspect original et bien fait pour mettre hors de pair son habile architecte, M. Janty.

Je ne reviendrai pas sur le récit de cette visite qui doit trouver place dans une autre partie du journal.

Il me suffit de noter que l'allocution de S. A. S. le Prince Albert a produit la plus heureuse impression. Tous les mots portent; il n'y a rien d'inutile, rien d'omis, et lorsqu'on relit cette page, on songe involontairement à cette supérieure qualité de style que Tacite appelait *imperatoria brevitatis*. C'est bien le langage de l'homme habitué à commander.

Les lions du jour, à l'Exposition, sont les ingénieurs américains et le roi des Nalous.

Une grande fête a été donnée aux ingénieurs américains venus au nombre de deux cents avec leurs familles au restaurant Bréban, sur la tour Eiffel. Cette fête était offerte par la Société des Ingénieurs civils français, dont M. Eiffel est le président. Au dessert, M. Eiffel a porté la santé du peuple américain, de M. Harrison, président des Etats-Unis, et de M. Carnot, Président de la République Française. Ce toast a été accueilli par des hurrahs. M. Tour, ingénieur américain, a répondu par un éloge de la fraternité du peuple américain et du peuple français.

Le roi des Nalous s'appelle Dinah Salifou. Il a cinquante-deux ans; il est grand et vigoureux et porte un manteau blanc très ample: sa tête est couverte d'une calotte de velours en forme de bonnet grec. Il connaît quelques mots français; sa femme, ou du moins la plus jeune de ses femmes et celle qu'il affectionne le plus, s'appelle Philis. Elle est âgée de dix-sept ans: ses yeux, très vifs, donnent une grande intelligence à sa physionomie. Elle est vêtue d'une jupe claire et d'un caftan; comme coiffure, un madras; le roi a eu dix-sept enfants. Il a amené l'un d'eux, Ibrahim, à peine âgé de douze ans. Le frère du roi, Bobasambo, un grand garçon de vingt-cinq à trente ans, l'a également accompagné, ainsi que son neveu Mamadhou-Saikou et son ministre Sitha. Trois griots, musiciens noirs, et un domestique, sont attachés au couple royal. Les premiers jouent du balafon, une espèce de xylophone formé de lamelles de bois placées sur des noix de coco et qu'on frappe d'un bâton

terminé par une boule de gutta-percha. Le roi et sa suite ont été installés dans un hôtel particulier de la rue Fabert, près de l'Exposition. La première visite du roi a été pour la tour Eiffel, où il s'est inscrit sur la liste des visiteurs que publie chaque jour le Figaro. On n'est pas plus « fin de siècle ».

Les fêtes officielles se multiplient. M. Fallières, ministre de l'instruction publique, a donné une grande soirée sur invitation dans laquelle on a entendu des artistes des théâtres subventionnés. Il y a eu également des dîners suivis de réceptions chez le préfet de police et le ministre des travaux publics. Enfin M. le Président de la République a donné une très belle fête de jour dans les jardins de l'Elysée.

Le clou mondain de la semaine a été, sans contredit, la fête villageoise donnée par M^{me} Juliette Adam, dans son abbaye de Gif. 350 invités sont arrivés par un train spécial, au grand ahurissement des habitants de Limours, qui ont vu descendre cette foule costumée, ces blouses, ces jupes de toutes couleurs, ces vêtements de toutes les nations, et tout cela porté par des anciens ministres, des peintres, des hommes de lettres, des diplomates, des femmes jeunes et gaies. N'oublions pas de mentionner l'académicien Coppée dont on a chanté une bien jolie sérénade composée pour la circonstance et mise en musique par M. Georges Palicot.

Les dîners deviennent de plus en plus à la mode.

Le baron et la baronne Adolphe de Rothschild ont donné, pour clore leur brillante saison, un grand dîner dans le merveilleux hôtel de la rue de Monceau. Ils ont également reçu à déjeuner L.L. MM. le roi et la reine de Naples.

Le jour de la Saint-Jean, dîner de 50 couverts chez M^{me} la vicomtesse de Tredern, suivi d'une nombreuse réunion. Les Tziganes ont fait entendre leurs mélodies originales.

Dîner et raout fort animé chez M^{me} de Royer.

Dernier raout de la comtesse de Greffulhe, rue d'Astorg.

Enfin, on a annoncé, pour le 5 juillet, une réception musicale chez la duchesse de Lévis-Mirepoix. On entendra un orphéon de l'Ariège, département où est situé Lérans, le beau domaine patrimonial de la famille. On dit que ces chœurs montagnards sont d'une remarquable originalité.

Et ce sera fini pour la saison mondaine.

Le mariage du prince de Poix avec M^{lle} de Courval a réuni dans la chapelle des Pères Passionnistes de l'avenue Hoche, l'élite de la société parisienne, et le défilé traditionnel après la cérémonie a duré plus d'une heure. Les témoins étaient, pour le prince de Poix, ses oncle et cousin le prince Murat et le comte de Noailles; pour la mariée, ses oncle le duc de Marmier et le vicomte de Courval.

A la Nonciature, mariage de M^{lle} Philomène de Souis, dernière fille de l'héroïque général blessé à Patay, avec M. Charles de Jonchay, sous-lieutenant au 20^e dragons. Les témoins étaient: pour le marié, le comte de Valence, son oncle, et le baron de Montfort, colonel au 20^e dragons; pour la mariée, ses deux frères aînés. Le Saint-Père avait envoyé sa bénédiction apostolique aux jeunes époux. En raison de deuils récents dans les deux familles, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité. Aucune invitation n'avait été lancée.

Le 2 juillet aura lieu le mariage du vicomte de Rochechouart, fils de la comtesse née La Rochejaquelein, avec M^{lle} de Malestroit, dont le père a épousé en secondes noces la fille de la duchesse de Caraman.

On annonce les fiançailles du duc de Luynes avec M^{lle} Simonne d'Uzès. Le fiancé, à peine âgé de vingt et un ans, est le fils du duc de Luynes, qui fut tué le 2 décembre 1870 au combat de Loigny, et de la duchesse née de Doudeauville.

La fiancée, qui vient d'entrer dans sa dix-neuvième année, est la fille de feu le duc d'Uzès et de la châtelaine de Bonnelles, si connue dans la haute société parisienne.

Ce mariage, qui unira deux des plus vieilles familles de France, ne sera célébré que l'hiver prochain.

Paris a eu des courses de taureaux: il n'y a pas eu effusion de sang, et les cornes des taureaux étaient « boulonnées ». C'est un simulacre de courses espagnoles assez semblable à ce que j'ai vu au Havre en 1867, lorsque j'y accompagnais, comme secrétaire, mon maître Alexandre Dumas père.

Malgré les protestations d'une vieille dame qui s'est fait un renom par ses conférences contre la vivisection, ce spectacle a beaucoup plu au public parisien. Quand on a vu le Gordito poser les banderilles assis sur une

chaise, le Gallo faire l'écart à genoux, le Lagartija faire d'admirables coups d'adresse avec son manteau, le public, trépidant d'enthousiasme, les a remerciés par d'interminables bravos. Les *caballeros en plaza* ont également fait beaucoup d'effet. L'un d'eux, nommé Tabardillo, a exécuté de véritables prodiges avec son cheval. Mais pourquoi l'administration ne permettrait-elle pas de véritables courses avec mort du taureau? Elle autorise des *steeple-chase* bien plus dangereux pour les jockeys.

L'Académie nationale de musique a voulu prouver qu'elle était également l'académie nationale de danse. Elle a donné un « ballet d'action » qui a tenu tout le spectacle : la *Tempête*, ballet fantastique imité... très librement de Shakespeare, avec musique de M. Ambroise Thomas. Cette œuvre nouvelle du maître ne fera pas oublier ses précédents chefs-d'œuvre; mais je trouve injuste l'acharnement que met un certain groupe de compositeurs et d'amateurs de musique à dénigrer ce ballet, où il y a des morceaux de premier ordre, bissés chaque soir, des décors merveilleux, des costumes superbes, et où les plus jolies danseuses du corps de ballet font cortège à M^{me} Mauri.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

La Duchesse de Berri et la Vendée (1)

La librairie Dentu vient de faire paraître un nouveau livre de M. le baron Imbert de Saint-Amand, le fécond et aimable écrivain des *Femmes de Versailles* et des *Femmes des Tuileries*.

Rien de plus touchant que la façon avec laquelle le sympathique auteur de *Portraits de grandes dames*, nous retrace les épisodes douloureux qui ont marqué la disparition de la famille royale et ceux qui ont suivi l'exil de Charles X. C'est de l'histoire, mais M. de Saint-Amand, avec son grand cœur, sait donner aux faits qu'il relate la note pathétique, l'émotion sincère qui s'attache aux grandes infortunes. Son nouveau livre fait une suite naturelle à la collection si remarquable de ses études sur les femmes qui ont régné à un titre quelconque sur le beau royaume de France.

H. L.

FAITS DIVERS

A l'Académie de médecine, M. Germain Sée a exposé les bons résultats obtenus par l'administration de la *lactose* ou sucre de lait, de préférence au lait lui-même qui ne se digère pas aussi facilement, dans les maladies du cœur. Ce médicament est facilement supporté et doit être prescrit pour 6 ou 8 jours; ce n'est qu'après une interruption qu'on doit en faire usage de nouveau. La digitaline et le strophanthus agissent moins efficacement que la lactose, qui, associée à l'iode de potassium, est le vrai moyen curatif des hydropisies cardiaques.

INCOMBUSTIBILITÉ DES ÉTOFFES. — L'*Univers Illustré* et le *Cosmos* signalent un moyen facile pour rendre inflammables les étoffes et particulièrement les rideaux de lit, les moustiquaires, etc.

Il suffit de tremper l'étoffe de manière à bien l'imbibier dans une solution de phosphate d'ammoniaque à 10 %, on la retire aussitôt, on l'exprime fortement, pour chasser la plus grande partie possible du liquide, on la développe et on laisse sécher, on peut procéder ensuite au repassage.

Le phosphate d'ammoniaque se trouve chez tous les fabricants de produits chimiques au prix de 8 francs le kil. On l'emploie dans la proportion de 0,10, c'est-à-dire que dans un litre d'eau on fait dissoudre 100 grammes de phosphate. C'est suffisant pour tout ce qu'un grand appartement renferme de tentures, et la substance employée ne présente pas d'inconvénients.

L'étoffe ainsi préparée, même un rideau de mousseline, exposée à la flamme ou même dans la flamme d'une bougie, noircit, se troue en carbonisant sur le point atteint par la flamme, mais ne peut plus s'enflammer.

D'après le *Cosmos*, des expériences faites à Rio Janeiro par M. Domingos Freire semblent indiquer que l'épidémie qui a sévi au mois de mars dernier dans ce pays devait être attribuée à la toxicité de l'eau provenant des condensations atmosphériques dont la cause se trouverait dans la fermentation de débris organisés, surtout de détritus, amenée par de fortes chaleurs prolongées. A la suite des pluies torrentielles

de la fin du même mois, la toxicité de ces eaux aurait été fort atténuée en même temps que disparaissait la mal épidémique.

Une splendide pépite d'or vient d'être découverte dans la montagne de Barre, près Les Vans (Ardèche). De mémoire d'homme, on n'avait fait dans le pays une aussi belle trouvaille.

Cette pépite (la quatrième qu'on ait découverte dans la région) est plus fine et plus grosse que les précédentes. Elle est actuellement à Paris où elle restera, car il est vraisemblable qu'un de nos musées nationaux en fera l'acquisition.

Faisons remarquer, à ce sujet, qu'une rivière de l'Ardèche, le Chassezac, charrie depuis longtemps des paillettes d'or, et que les Romains appelaient cette région *Gallia aurata* (Gaule dorée).

VARIÉTÉS

L'Eclairage électrique

ET SES PRINCIPALES APPLICATIONS

Suite et fin — Voir les nos 1608 et 1612

Les expériences d'éclairage électrique faites par M. Jablochhoff, en 1878, sur toute la longueur de l'avenue de l'Opéra, celles qui furent entreprises de 1880 à 1882 en Angleterre, en Belgique et en Italie, les nombreuses tentatives faites en France et à Paris par les diverses Compagnies françaises, entre autres par la C^{ie} Lontin qui éclaire encore aujourd'hui la place du Carrousel, enfin, le succès obtenu par les lampes à incandescence d'Edison, de Swan, de Maxim, etc., prouvent non seulement la possibilité d'éclairer à distance sans avoir à redouter une déperdition du courant par les conducteurs, mais aussi de diviser la lumière en un grand nombre de foyers.

Il existe actuellement à Paris plus de mille installations d'éclairage électrique dans les théâtres, les jardins publics, les gares de chemins de fer, les rues et places publiques, les salles de concerts, de conférences et de bals, les hôtels, les magasins, les usines, les bibliothèques, les administrations publiques et privées, etc., etc.

Une des plus importantes applications de la lumière électrique est celle qu'on en a faite à l'éclairage des phares. C'est en 1857 que fut tenté, par Faraday, le premier essai de ce mode d'éclairage, qui fut d'abord adopté pour le phare de Blacwall, puis pour ceux de South-Foreland, en 1858, de Dungeness, en 1862, du Havre, en 1865, de Gris-Nez et d'Odessa, en 1866, du Cap Lizard, en 1878, de Macquarie, de l'île de Planier, en 1881, etc.

Les lampes employées par l'administration française des phares sont celles de M. Serrin, alimentées par des machines de la C^{ie} l'Alliance; celles dont font usage les compagnies anglaises sont du système Siemens. La portée de la lumière projetée varie suivant l'état de l'atmosphère; elle peut atteindre 52 kilomètres sur la Méditerranée, 45 kilomètres sur l'Océan et 40 kilomètres seulement sur la Manche. L'inconvénient de ce mode d'éclairage est, qu'en temps de brouillard, la portée des lampes électriques est proportionnellement moindre que celle des lampes à huile, parce que le brouillard absorbe surtout les rayons de la partie violette du spectre, rayons dont la lumière électrique est particulièrement riche. Néanmoins, les phares électriques, grâce à leur intensité, sont aperçus beaucoup plus loin que les autres, même en temps de brouillard.

L'application de la lumière électrique à l'éclairage des navires est aussi une des plus heureuses et des plus importantes. Elle éclaire leur marche, leur permet d'éviter les abordages et d'entrer dans les ports même pendant la nuit. C'est en 1855, à bord du *Jérôme-Napoléon*, que furent tentés les premiers essais d'éclairage des navires par l'électricité. Au début, plusieurs objections furent opposées à l'emploi de la lumière électrique à bord des bâtiments; on lui reprochait de rendre difficiles les observations, d'éclipser, par son intensité, les feux verts et rouges réglementaires, d'induire en erreur les navires qui pouvaient prendre un phare pour un fanal, enfin, d'exiger un matériel coûteux et encombrant. Toutes ces difficultés ont heureusement été aplanies, et, aujourd'hui, l'emploi des systèmes électriques est devenu obligatoire sur les bâtiments des flottes des principales nations.

Les projecteurs dont se sert la marine pour diriger le faisceau lumineux dans la direction voulue, sont ceux de MM. Sautter et Lemonnier, de Siemens, et surtout celui de M. le colonel Mangin adopté pour les opérations militaires. Cet appareil est très portatif, il se compose d'un miroir de verre concavo-convexe, à surfaces sphériques de rayons différents. La face convexe de ces miroirs est argentée et réfléchissante; entre le miroir et le foyer est interposée une lentille concave-convexe, dont la concavité est tournée vers le foyer lumineux. Cet appareil donne une lumière très puissante que l'on peut, par le simple déplacement du foyer, concentrer sur un même point.

La lumière électrique est encore utilisée avec avantage pour les signaux nautiques à grande distance. A cet effet, on a recours à l'appareil de M. de Méritens qui consiste

en une petite machine dynamo-électrique dont le courant peut être transmis, à l'aide d'un commutateur à 12 touches, placé dans la cabine de l'officier de quart, à des fanaux fixes qui sont allumés ou éteints suivant un ordre convenu.

Le projecteur de M. le colonel Mangin est, avons-nous dit, appliqué aux opérations militaires. On l'emploie, la nuit, soit pour télégraphier, soit pour éclairer à distance un point qu'il importe de reconnaître. L'appareil est alimenté par une machine Gramme de la puissance de 2,500 becs, placée sur une voiture, et mise en marche par un moteur à vapeur du système Brotherhood. Il résulte des expériences faites par M. Fontaine au Mont-Valérien qu'on peut, avec le projecteur de M. le colonel Mangin, voir des objets placés à 6,600 mètres de distance et distinguer nettement des détails de construction à 5,200 mètres.

La lumière électrique a été encore mise à l'essai sur quelques lignes de chemins de fer pour éclairer la marche des trains pendant la nuit. Une lampe, placée à l'avant de la locomotive, éclairait la voie à une distance de 1,500 mètres et permettait de distinguer à 400 mètres les ponts et tous les édifices, sans nuire à la visibilité des signaux. Malgré les bons résultats obtenus, ce mode d'éclairage n'a pas été adopté d'une manière générale à cause des frais considérables qu'exige son installation et du surcroît de dépenses que nécessite l'entretien des appareils.

Si l'éclairage des trains en marche a été abandonné, en revanche, on cherche, surtout à l'étranger, le moyen pratique d'utiliser les lampes à incandescence pour éclairer l'intérieur des wagons, et tout porte à croire que la solution de ce problème ne se fera pas longtemps attendre.

C'est surtout pour l'éclairage des travaux de nuit et des galeries de mines que la lumière électrique rend de très grands services. Elle seule permet d'éviter les explosions terribles occasionnées par le grisou, puisque seule elle peut se produire sans renouvellement d'air et se manifester au besoin dans le vide. MM. Edison et Swan ont combiné, à cet effet, un petit appareil très ingénieux et qui offre toutes les garanties désirables.

La médecine et la chirurgie emploient aussi la lumière électrique pour éclairer les cavités obscures du corps humain et faciliter ainsi les explorations et les opérations chirurgicales. L'appareil le plus ingénieux qui ait été imaginé dans ce but est celui de M. Trouvé. Il consiste en une petite lampe à incandescence dont les rayons traversent une lentille plan-convexe, et que l'opérateur peut appliquer sur le front au moyen d'une courroie.

On a encore appliqué avec succès l'éclairage électrique à la pêche, aux travaux sous-marins, aux projections des expériences d'optique, des épreuves photographiques et des photographies microscopiques expédiées par les pigeons-voyageurs. Les appareils employés dans cette dernière application sont ceux de M. J. Duboscq. Ils se composent d'un régulateur enfermé dans une sorte de lanterne magique, et dont les rayons, après avoir éclairé l'objet et traversé un jeu de lentilles achromatiques, projette cet objet sur un écran placé à distance convenable.

Enfin, une des plus curieuses applications de la lumière électrique, est celle qui consiste à reproduire au théâtre certains phénomènes physiques sous leur aspect naturel. Ici encore, c'est à M. J. Duboscq que sont dus les instruments qui permettent d'imiter le soleil, les éclairs, l'arc-en-ciel, les cascades, le clair de lune, etc.

A l'Opéra, M. J. Duboscq a installé dans une salle spéciale les piles et engins nécessaires à la reproduction de ces divers phénomènes, mais la première application de l'électricité à ce théâtre eut lieu en 1846, lors de la première représentation du *Prophète*.

Pour reproduire au 4^e acte de cette pièce les effets du soleil levant, on se sert d'une lampe électrique, placée sur un support qu'on peut élever graduellement, et devant lequel se trouve un cône tronqué dont le sommet est tourné du côté du foyer lumineux. Ce cône est formé de petites réglottes de bois, espacées les unes des autres, et par les interstices desquelles passent les rayons lumineux. Ceux-ci, projetés sur une toile de fond, dont les parties qui doivent être transparentes sont peintes à l'essence, figurent le soleil s'élevant peu à peu au-dessus de l'horizon.

Dans *Moïse*, au moment où le grand moraliste des Hébreux apparaît pour empêcher le peuple juif de retourner en Egypte, toute sa personne devient soudain éblouissante de lumière, et l'aspect de la scène, encore illuminée par un magnifique arc-en-ciel, est alors si grandiose, qu'elle soulève toujours de nombreux applaudissements. Obtenu pour la première fois à l'Opéra, en 1860, dans la reprise de *Moïse*, l'arc-en-ciel était autrefois imité au moyen de lampes placées derrière des bandes de papier coloré, fixées sur la toile figurant le ciel de Memphis.

« Aujourd'hui, dit M. Saint-Edme, ce phénomène est reproduit à l'aide d'un arc voltaïque alimenté, soit par une pile de cent éléments, soit par une machine dynamo-électrique. Le régulateur est placé sur un échafaudage de hauteur convenable, à 5 mètres du rideau, et perpendiculairement à la toile qui représente le ciel sur lequel l'arc doit apparaître. Tout le système optique est adapté et fixé à l'intérieur d'une caisse noircie qui ne diffuse aucune lumière à l'extérieur. Les premières lentilles donnent un faisceau parallèle qui passe ensuite par un

(1) Un volume, par le baron Imbert de Saint-Amand. Dentu, éditeur.

écran découpé en forme d'arc. Ce faisceau est reçu par une lentille biconvexe à très court foyer, dont le double rôle est d'augmenter la courbure de l'image et de lui donner une extension plus considérable. C'est au sortir de cette dernière lentille que les rayons lumineux traversent le prisme qui doit les décomposer, et par suite engendrer l'arc-en-ciel... »

«... Dans le principe, pour simuler les éclairs, on illuminait, à l'aide d'une flamme colorée en rouge, la toile du fond dans laquelle était pratiquée une fente étroite et sinieuse; aujourd'hui, et grâce à la disposition optique imaginée par M. J. Duboscq, on se sert d'un miroir concave au devant et au foyer duquel est placé un excitateur de lumière électrique. Le charbon supérieur de cet excitateur est fixe, mais le charbon inférieur peut recevoir, à un moment donné, un effet de recul qui allume l'appareil. En tenant le miroir à la main, et en l'agitant en même temps qu'on produit des émissions de courants en divers sens, on simule très bien les zigzags des éclairs et leur apparition instantanée. »

Dans *Faust*, Méphistophélès est, à certains moments, éclairé par une lumière rouge, produite par un faisceau lumineux qui traverse des verres colorés.

Les théâtres de féeries emploient la lumière électrique pour éclairer les ballets, certains personnages en particulier et les apothéoses.

M. Delaporte a imaginé de rendre des fontaines lumineuses en faisant traverser le réservoir qui contient le liquide par des faisceaux de lumière colorée. La coloration du jet est due à une série de réflexions qui s'opèrent au sein du liquide et ont pour effet de laisser sortir une lumière diffuse. On peut, par le même moyen, produire des jets diversement colorés en changeant simplement ou en multipliant les verres de couleur placés au devant de la lampe.

Un des effets d'optique les plus remarquables et les plus saisissants qui aient été produits au théâtre est celui des spectres impalpables. C'est dans la pièce du *Secret de Miss Aurore*, représentée en 1863 au théâtre du Châtelet, que furent, pour la première fois, admirées ces fantastiques apparitions.

Tout le secret de cette illusion consiste en une glace sans tain placée sur la scène en avant des acteurs, et qui, étant inclinée à 45° par rapport au plan de la scène, reçoit l'image d'acteurs placés sous la scène, dont une partie est enlevée, et qui sont éclairés par une forte lampe électrique. L'image de ces spectres vivants est réfléchi par la glace derrière laquelle se trouvent les décors et les autres acteurs.

Nous n'insisterons pas davantage sur les applications de la lumière électrique aux représentations théâtrales, et signalerons en terminant l'emploi de cette lumière à l'éclairage des salles de spectacle. C'est là une très heureuse innovation, et, assurément, le plus sûr moyen de diminuer les chances d'incendie, d'éviter la trop grande chaleur, et d'empêcher enfin l'air de se vicier aussi rapidement.

ALFRED DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 30 juin 1889

MARSEILLE, chaland <i>Minerai</i> , fr., c. Roubaud, briques et chaud.	
ID. goélette <i>Anna</i> , fr., c. Dol, briques.	
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., sable.	
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	
ID. b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau, id.	
ID. b. <i>Vierge-des-Anges</i> , fr., c. Balestre, id.	
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Davin, id.	
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune, id.	
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Boglio, id.	
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin, id.	
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso, id.	
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume, id.	

Départs du 24 au 30 juin

NOVOROSSISK, b. <i>Robert-Brown</i> , angl., c. Bell, sur lest.	
SAN REMO, b.-g. <i>Catterina</i> , ital., c. Bregliano, fûts vides.	

SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Martin, sur lest.	
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	
ID. b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau, id.	
ID. b. <i>Vierge-des-Anges</i> , fr., c. Balestre, id.	
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Eclairer</i> , fr., c. Davin, id.	
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr., c. Aune, id.	
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin, id.	
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso, id.	
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume, id.	

Madame la Vicomtesse de NAVAILLES-LABATUT; Monsieur Edouard de NAVAILLES-LABATUT; Mademoiselle Marguerite de NAVAILLES-LABATUT, ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur le Vicomte Fernand de NAVAILLES-LABATUT leur époux et père.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métiévier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD

LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères élzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1^{re} Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV^e SIÈCLE

Le premier volume, contenant cclxxx + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2^e Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHEL

du XIII^e au XV^e siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3^e Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON

GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE

(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 31 :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette héraldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *Par hasard!* (suite) par H. Ardel. — *Le grand prix de Paris 1889*, dessin de Clermont Gallerande et Gray. — *Chronique mondaine*, par Paul Bonhomme. — *Juin*, dessin original de Gray. — *Théâtre*, par Edmond Fleury, dessin de G. de Billy. — *Chronique du Sport*, par Maubourguet. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

L'Echo de la Semaine, revue populaire illustrée paraissant le dimanche, publiée dans son dernier numéro :

Chronique : Les fraises, par Emile Zola. — Semaine politique : Mémento. — La guerre nouvelle, par Henry Maret. — L'armée Suisse, par E. Tenot. — Les échos de partout, par Pierre et Paul. — Histoire de la semaine : Denis, par Guy de Maupassant. — Notes et Impressions, par T. — Poésie : Terpsichore, par J. Gayda. — Romans : Miarka, la fille à l'Ourse, par Jean Richepin. — Voyage au pays des Bayadères, par Louis Jacollicot. — Silhouettes de mon temps : Toussenet, par Adrien Marx. — L'Exposition Universelle : Les Aïssoua du café algérien, par G. Pouchet. — Les livres de la semaine, par XXX. — La fugitive, par Jules Claretie. — Tribune des abonnés, semaine financière, Correspondances, Jeux, etc.

Prix du numéro, 15 centimes. — Un an, 6 francs (avec prime).

Un numéro spécimen de l'Echo de la Semaine est adressé franco à toute personne qui le demande, 3, place de Valois.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : Trois mois, 3 fr. 50; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro :

Trois mois, 7 fr. — Six mois, 13 fr. 50 — Un an, 25 fr.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889

BULLETTIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)														
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
25	760.5	760.7	760.1	759.4	759.9	22.1	23.2	24.4	23.2	23.4	74	S E très fort soir modéré	Couvert pluie, soir nuag.							
26	60.7	60.6	60.2	59.3	59.5	23.2	25.6	24.5	26.4	24.6	66	S E léger	Beau, nuageux							
27	59.7	59.4	59.2	58.4	58.4	23.6	23.7	24.4	22.4	23.4	73	S E léger S O modéré fort	Nuageux beau un peu n.							
28	57.1	57.8	57.9	58.5	58.8	22.4	24.5	23.8	22.3	21.6	73	S O léger	Beau							
29	60.9	61.8	61.8	61.5	62.3	23.2	25.3	25.5	24.4	23.2	82	S O - S E	Beau soir c. nuit pluie							
30	61.4	61.5	61.4	61.6	62.2	23.1	25.2	24.6	25.1	22.2	72	Calme S O	Couvert, pluie, beau							
1	63.5	62.9	62.7	62.6	60.2	22.6	25.6	25.6	23.2	23.8	68	Calme O N O	Beau, couvert							
DATES											25	26	27	28	29	30	1			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima		24.5	27.3	24.7	25.2	25.9	25.3	26.7	
											Minima		21.2	21.4	22.1	20.2	20.9	21.2	21.9	

Pluie tombée : 0^{mm} 14